

Ma demande pour titre de séjour

Par **Popous**, le **06/03/2019** à **11:10**

Bonjour,

Je suis un ressortissant marocain, j'ai fais mes études en France et j'ai eu mon diplôme d'ingénieur.

J'ai créé une entreprise SAS avec mon ami (juste après l'obtention de mon diplôme) dont je suis président et associé.

J'étais dans l'obligation de travailler en tant qu'intérimaire avec une autre entreprise dans le même domaine car je n'ai pas de ressources.

L'entreprise où je travaille n'as pas de soucis si j'ai une SAS dans le même domaine.

j'ai posé ma demande de changement de statut en Mai 2018 et jusqu'à présent je n'ai pas eu de retour et ça commence à m'inquiéter.

Ma question est : est ce que je peux exercer ce métier (intérimaire) et être président sans déclarer de salaire dans mon entreprise ? Ou bien je dois me focaliser juste sur mon entreprise et quitter mon job actuel ? est ce qu'il y a une différence dans la loi entre un étranger et un français ?

Merci pour votre réponse